

commission du codex alimentarius



ORGANISATION DES NATIONS
UNIES POUR L'ALIMENTATION
ET L'AGRICULTURE

ORGANISATION
MONDIALE
DE LA SANTÉ



F

BUREAU CONJOINT: Viale delle Terme di Caracalla 00153 ROME Tél: +39 06 57051 www.codexalimentarius.net Email: codex@fao.org Facsimile: 39 06 5705 4593

G/CX-735
CX 4/35.1 (4^e)

13 janvier 2010

Invitation à la quatrième session du COMITÉ DU CODEX SUR LES CONTAMINANTS DANS LES ALIMENTS Izmir (Turkey), 26 - 30 avril 2010

Prière de répondre avant le 26 mars 2010

Le Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture et le Directeur général de l'Organisation mondiale de la santé ont l'honneur d'adresser une invitation à participer à la session précitée, qui se tiendra à l'hôtel Hilton Izmir, Gazi Osmanpaşa Bulvarı 7, Izmir, (Turquie), à l'aimable invitation du Gouvernement de la République turque. La séance d'ouverture est fixée au lundi 26 avril 2010, à 10 heures. Les formalités d'enregistrement auront lieu le dimanche 25 avril 2010 de 16 heures à 19 heures, et le lundi 26 avril 2010 dès 8 heures.

La session est convoquée avec l'autorisation de la Commission du Codex Alimentarius. Elle est ouverte aux États Membres et membres associés des deux organisations, et aux observateurs. Les États Membres et Membres associés de la FAO et de l'OMS qui ne font pas partie de la Commission du Codex Alimentarius pourront participer aux débats en qualité d'observateur. Les frais de participation aux sessions de la Commission et de ses organes subsidiaires, ainsi que les frais de voyage des délégations des Membres de la Commission et des observateurs, sont à la charge des gouvernements ou des organisations intéressés.

Les travaux de la session se dérouleront en anglais, en espagnol et en français. Le gouvernement hôte assumera la responsabilité de l'interprétation simultanée. L'ordre du jour provisoire de la session est joint à la présente invitation. D'autres documents pourront être téléchargés à l'adresse suivante: <http://www.codexalimentarius.net>, dès qu'ils seront disponibles.

Le Directeur général de la FAO et le Directeur général de l'OMS souhaiteraient être informés, **avant le 26 mars 2010**, des nom, titre officiel et adresse des représentants ou observateurs désignés pour participer à la session. Ces renseignements devraient être envoyés au Secrétariat du Comité du Codex sur les contaminants dans les aliments, Ministère de l'Agriculture, de la Nature et de la Qualité des aliments, Madame Tanja Åkesson, Boîte postale 20401, 2500 EK La Haye (Pays-Bas), (Télécopie +31 70 378 6141; courriel: info@codexalimentarius.nl), avec copie adressée au Secrétariat de la Commission du Codex Alimentarius, Programme mixte FAO/OMS sur les normes alimentaires, FAO, Viale delle Terme di Caracalla, 00153 Rome (Italie), (télécopie: +39-06-57054593; courriel: codex@fao.org).

Il conviendrait que les participants s'informent auprès de l'Ambassade ou du Consulat de la République turque les plus proches, des visas et autres documents nécessaires pour entrer en Turquie, au moins trente jours avant l'ouverture de la session. Des informations supplémentaires concernant les procédures à suivre pour obtenir un visa d'entrée en Turquie figureront dans les notes d'informations destinées aux participants.

La présente invitation est envoyée aux destinataires des pays invités dont le nom figure sur les listes officielles de correspondance de la FAO et de l'OMS, comme suit:

Pour SUITE À DONNER, selon le cas:

Ministères des affaires étrangères,
Ministères de l'agriculture ou
Ministères de la santé, selon le cas
Services centraux de liaison avec la
Commission FAO/OMS du Codex Alimentarius

Pour INFORMATION:

Bureaux régionaux et sous-régionaux de la FAO
Bureaux de liaison de la FAO
Représentants de la FAO
Bureaux régionaux de l'OMS
Représentants de l'OMS
Missions permanentes auprès de l'Office des Nations Unies
à Genève ou des institutions spécialisées
Représentations permanentes auprès de la FAO/Ambassades à
Rome

Cette invitation est aussi envoyée aux chefs de certaines organisations internationales.